



Bien immobilier après divorce

Par Yoann40220

Bonjour à tous.

Je viens à vous pour une question simple mais importante.

Je suis divorcé depuis le 4 juillet 2024.

Séparé depuis 2019.

Pas de contrat de mariage.

On a une maison en commun.

Elle me laisse la maison et n'a pas demandé de pension alimentaire ni de prestation compensatoire.

Je souhaite garder cette maison,

On était d'accord mais j'ai peur d'un changement de cap de la part de mon ex-femme.

Que dois-je faire pour me couvrir.

Merci à vous.

Par yapasdequoi

doublon

avec

[url=https://www.forum-juridique.net/famille/divorce/separation-des-biens/bien-immobilier-apres-divorce-t54136.html]http
s://www.forum-juridique.net/famille/divorce/separation-des-biens/bien-immobilier-apres-divorce-t54136.html[/url]